

mémentos

APPRENDRE

UTILE

2021/22

Aurélien Baudu

Droit fiscal

À jour des principales
dispositions fiscales
présentées en LFR
en juillet 2021

10^e

Cours intégral
et synthétique



Outils
pédagogiques



 *Gualino*

un savoir-faire de
Lextenso

Aurélien Baudu

est Professeur à l'Université de Lille. Chargé du cours magistral de principes généraux du droit fiscal en deuxième année de Licence à la faculté de droit de l'Université de Lille, il assure parallèlement des cours au sein de l'IPAG et de l'IEP de Lille.

Du même auteur, chez le même éditeur

Collection « Carrés Rouge »

– *L'essentiel du Droit de la fiscalité locale*, 1^{re} éd. 2020-2021.

Collection « Droit Expert »

– *Droit des procédures fiscales*, 1^{re} éd. 2018-2019.

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr



© 2021, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
978-2-297-13363-0
ISSN 2680-073X

mémentos

APPRENDRE

UTILE

2021/22

Aurélien Baudu

Droit fiscal

À jour des principales
dispositions fiscales
présentées en LFR
en juillet 2021

10^e

Cours intégral
et synthétique



Outils
pédagogiques



 *Gualino*

un savoir-faire de

Lextenso

mémentos

APPRENDRE

UTILE

- C'est un cours complet et synthétique avec des aides pédagogiques différenciées.
- Il correspond à un enseignement dispensé en Licence et Master.
- Il est entièrement rédigé de manière structurée, claire et accessible.
- Il est à jour de l'actualité la plus récente.

Chez le même éditeur

- Amphi LMD
- Mémentos
- Exos LMD
- Méthodo LMD
- Carrés Rouge
- Annales corrigées et commentées
- Master
- En Poche
- Droit Expert
- Droit en poche
- Petit Lexique
- Hors collection

Présentation

L'objectif de la 10^e édition de cet ouvrage, largement remanié lors de son édition précédente, est de démontrer que le champ du droit fiscal est large, pluridisciplinaire, vivant et incontournable. Ce manuel s'efforce de faire ressortir les lignes directrices du droit fiscal français, ce qui n'est pas une tâche facile dans une discipline aussi complexe et mouvante que celle-ci. Ce souci de clarté explique la mise à l'écart de nombreux aspects particuliers de la législation et de la réglementation fiscale française. ***Cet ouvrage, issu de la collection « Mémentos », qui a l'ambition d'être un instrument commode pour celles et ceux qui font leurs premiers pas dans l'étude du droit fiscal français, se propose d'aider les étudiants à mieux comprendre les problèmes financiers et fiscaux contemporains, et les dernières réformes fiscales conduites par le Gouvernement.*** D'ailleurs, comme le résumait Edgar Faure, « la réforme fiscale, c'est quand on promet de réduire les impôts sur les choses qui étaient taxées depuis longtemps et que l'on en crée de nouveaux sur celles qui ne l'étaient pas encore » ! ***L'ensemble des connaissances nécessaires à la compréhension du droit fiscal français en vigueur est présenté avec de nombreuses illustrations*** (tableaux, schémas, etc.) ***et exemples concrets*** (les aventures fiscales de M. et M^{me} Martin), et actualisé des réformes fiscales menées au titre de l'année 2021 (LFI 2021, LFR 2021). Il convient de préciser que ***le droit des procédures fiscales*** (dans la coll. « Expert », 2018) est traité dans un ouvrage distinct, de même que ***le droit de la fiscalité locale*** (dans la coll. « Carrés rouge », 2020).

Cet ouvrage comprend trois parties :

- les cadres généraux du droit fiscal français (partie 1) ;
- le droit fiscal général des personnes physiques (partie 2) ;
- le droit fiscal général des entreprises (partie 3).

Liste des principales abréviations

A.	Arrêté
BA	Bénéfice agricole
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux
BNC	Bénéfices non commerciaux
BOFIP	Bulletin officiel des finances publiques
C. civ.	Code civil
CA	Chiffre d'affaires
CAA	Cour administrative d'appel
CADES	Caisse d'amortissement de la dette sociale
CE	Conseil d'État
CEDH	Cour européenne des droits de l'homme
CET	Contribution économique territoriale
CGI	Code général des impôts
Circ.	Circulaire
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
Cons. const.	Conseil constitutionnel
CPO	Conseil des prélèvements obligatoires
CRDS	Contribution au remboursement de la dette sociale
CSG	Contribution sociale généralisée
CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
D.	Décret
DGDDI	Direction générale des douanes et des droits indirects
DGE	Direction des grandes entreprises
DGFIP	Direction générale des finances publiques
EURL	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
FCP	Fonds communs de placement
IFI	Impôt sur la fortune immobilière
IRPP	Impôt sur le revenu des personnes physiques
IS	Impôt sur les sociétés
ISF	Impôt de solidarité sur la fortune
L.	Loi
LPF	Livre des procédures fiscales
OPCVM	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières
PAS	Prélèvement à la source
PEA	Plan d'épargne en actions
PFU	Prélèvement forfaitaire unique
QF	Quotient familial
QPC	Question prioritaire de constitutionnalité
RSA	Revenu de solidarité active
SA	Société anonyme
SARL	Société à responsabilité limitée
SAS	Société par actions simplifiée
SICAV	Société d'investissement à capital variable
SNC	Société en nom collectif
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
ZFU	Zones franches urbaines

Plan de cours

Présentation

5

PARTIE 1

Les cadres généraux du droit fiscal français

TITRE 1 • Le cadre terminologique du droit fiscal

Chapitre 1	Les classifications fiscales	21
1	Les ressources fiscales	22
<i>A</i>	<i>Les impôts directs</i>	23
1)	Les principaux impôts directs perçus au profit de l'État	24
2)	Les principaux impôts directs perçus au profit de la Sécurité sociale	24
3)	Les principaux impôts directs des collectivités territoriales	25
a)	<i>La fiscalité directe du bloc communal</i>	30
b)	<i>La fiscalité directe des départements</i>	30
c)	<i>La fiscalité directe des régions</i>	31
<i>B</i>	<i>Les impôts indirects</i>	32
1)	Les principaux impôts indirects perçus au profit de l'État	32
2)	Les impôts indirects perçus au profit de la Sécurité sociale	34
3)	Les principaux impôts indirects des collectivités territoriales	34
a)	<i>La fiscalité indirecte du bloc communal</i>	35
b)	<i>La fiscalité indirecte des départements</i>	36
c)	<i>La fiscalité indirecte des régions</i>	37
2	Les ressources non fiscales	37

A - Les prélèvements obligatoires non fiscaux	37
B - Les prélèvements non obligatoires	39

Chapitre 2 Les définitions fiscales 41

1 Au sens strict : la définition classique de l'impôt	42
A - Les éléments de la définition classique de l'impôt	43
1) Une prestation pécuniaire, régulière et obligatoire	43
2) Une prestation sans contrepartie, couvrant les charges publiques	44
B - Les lacunes de la définition classique de l'impôt	44
1) Des lacunes relatives aux modalités d'imposition	44
2) Des lacunes relatives aux objectifs de l'impôt	45
2 Au sens large : la notion d'impositions de toutes natures	45
A - Une imposition identifiée par la compétence du législateur	45
B - Une identification précisée par un faisceau d'indices	46
1) Les composantes de la catégorie des impositions de toutes natures	46
a) Les impôts	46
b) Les taxes fiscales	48
2) Les périphériques de la catégorie des impositions de toutes natures	49
a) Les cotisations sociales	49
b) Les redevances pour services rendus	53

TITRE 2 • Le cadre juridique du droit fiscal français

Chapitre 3 Les sources internes du droit fiscal 57

1 Les sources constitutionnelles du droit fiscal	58
A - Le principe de légalité de l'impôt	59
1) La consécration constitutionnelle du principe	59
2) La portée juridique du principe	60
B - Le principe d'égalité en matière fiscale	61
1) Les contours du principe d'égalité en matière fiscale	62
a) L'égalité devant l'impôt	62
b) L'égalité devant la loi fiscale	63
c) L'égalité devant les charges publiques	63
2) Les atteintes au principe d'égalité en matière fiscale	64
a) Un contrôle de cohérence entre le motif d'intérêt général et l'objet de la loi fiscale	65
b) Un contrôle de proportionnalité de l'avantage fiscal consenti	67
C - Le principe de nécessité de l'impôt	68
1) Les contours du principe de nécessité de l'impôt	68
2) Les modérations au principe de nécessité de l'impôt	69
a) Un principe de non-rétroactivité de la loi fiscale ?	69
b) Un principe d'intelligibilité et d'accessibilité de la loi fiscale	71

2 Les sources infra-constitutionnelles du droit fiscal	72
A - <i>La législation et la réglementation fiscales</i>	72
1) Les règles d'imposition	72
2) Les règles de procédure et d'organisation de l'Administration fiscale	73
B - <i>La doctrine administrative et la jurisprudence</i>	73

Chapitre 4 Les sources externes du droit fiscal 75

1 Le droit fiscal international	78
A - <i>Les conventions fiscales internationales bilatérales</i>	78
1) L'objet des conventions fiscales internationales	78
2) La portée juridique des conventions fiscales internationales	79
B - <i>Les conventions fiscales internationales multilatérales</i>	81
1) Les conventions multilatérales exclusivement fiscales	81
2) Les conventions multilatérales non exclusivement fiscales	82
a) <i>L'article 6 de la Conv. EDH et la matière fiscale</i>	83
b) <i>L'article 1^{er} du Premier protocole additionnel (1P1) et le droit de propriété</i>	84
2 Le droit fiscal de l'Union européenne	85
A - <i>L'harmonisation incomplète des législations fiscales nationales</i>	86
1) L'harmonisation des impositions indirectes	86
2) Le rapprochement des impositions directes	87
B - <i>Le nécessaire respect du droit de l'Union européenne</i>	91
1) Les interdictions fiscales posées par le droit de l'Union européenne	91
2) Le respect des grandes libertés du droit de l'Union européenne	91

PARTIE 2

Le droit fiscal des personnes physiques

TITRE 1 • L'imposition sur les revenus des personnes physiques

Chapitre 5 Les principes généraux de l'impôt sur le revenu 97

1 L'assiette de l'impôt sur le revenu	100
A - <i>La composition et l'imposition du foyer fiscal</i>	101
1) Un foyer fiscal composé exclusivement de personnes physiques	101
2) La règle de l'imposition par foyer fiscal	102
a) <i>Les contribuables composant le foyer fiscal</i>	102
b) <i>Le mécanisme du quotient conjugal et du quotient familial</i>	103
B - <i>La domiciliation du foyer fiscal</i>	105

1) Les personnes physiques domiciliées fiscalement en France	105
2) Les personnes physiques non domiciliées fiscalement en France	107
a) <i>Le cas des expatriés</i>	108
b) <i>Le cas des impatriés</i>	108
2 La liquidation et le recouvrement de l'impôt sur le revenu	109
A - <i>La liquidation de l'impôt sur le revenu</i>	110
1) La détermination du revenu imposable	110
a) <i>Le calcul du revenu brut global</i>	111
b) <i>Le calcul du revenu global net</i>	112
c) <i>Le calcul du revenu imposable</i>	113
2) La détermination de l'impôt exigible	114
a) <i>Le calcul de l'impôt brut par le mécanisme du quotient familial</i>	114
b) <i>Le calcul de l'impôt net</i>	116
B - <i>Le paiement de l'impôt sur le revenu</i>	120

Chapitre 6 Les revenus catégoriels de l'impôt sur le revenu 123

1 La détermination des revenus issus d'une activité	123
A - <i>Les revenus issus d'une activité salariée</i>	123
1) Les traitements, salaires, pensions et rentes viagères	123
a) <i>Le champ d'application</i>	123
b) <i>La détermination du revenu imposable</i>	126
2) Les rémunérations de certains dirigeants de société	128
B - <i>Les revenus issus d'une activité non salariée</i>	129
1) Les bénéfices non commerciaux (BNC)	129
a) <i>Le champ d'application</i>	129
b) <i>La détermination du revenu imposable</i>	130
2) Les bénéfices agricoles (BA)	131
a) <i>Le champ d'application</i>	132
b) <i>La détermination du revenu imposable</i>	132
3) Les bénéfices industriels et commerciaux (BIC)	134
a) <i>Le champ d'application</i>	134
b) <i>La détermination du revenu imposable</i>	135
2 La détermination des revenus issus du capital	136
A - <i>Les revenus issus des fruits du capital</i>	137
1) Les revenus fonciers (RF)	137
a) <i>Le champ d'application</i>	137
b) <i>La détermination du revenu foncier imposable</i>	137
2) Les revenus de capitaux mobiliers (RCM)	140
a) <i>Le champ d'application</i>	140
b) <i>Le régime fiscal applicable aux produits de placement à revenu fixe</i>	141
c) <i>Le régime fiscal applicable aux produits à revenu variable</i>	142

<i>B - Les revenus issus de la cession du capital</i>	143
1) Les plus-values immobilières	143
a) <i>Le champ d'application</i>	143
b) <i>Le régime d'imposition des plus-values immobilières</i>	144
2) Les plus-values mobilières	147
a) <i>Le régime d'imposition des plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux</i>	148
b) <i>Le régime d'imposition des plus-values sur les biens meubles, métaux et objets précieux</i>	149

Chapitre 7 Les impositions complémentaires à l'impôt sur le revenu 151

1 La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR)	151
<i>A - Le champ d'application de la CEHR</i>	152
1) Une assiette large : le revenu fiscal de référence	152
2) Les revenus non intégrés dans le revenu fiscal de référence	153
<i>B - Les modalités de calcul de la contribution</i>	153
2 Les contributions sociales des personnes physiques	153
<i>A - La contribution sociale généralisée (CSG)</i>	154
1) La nature juridique du prélèvement	154
2) Le régime juridique du prélèvement	155
<i>B - La contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)</i>	157
1) Le fondement juridique du prélèvement	157
2) Le régime juridique du prélèvement	158
<i>C - Le prélèvement de solidarité</i>	158

TITRE 2 • L'imposition sur le patrimoine des personnes physiques

Chapitre 8 Les droits d'enregistrement 163

1 Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	164
<i>A - Les droits de mutation immobiliers</i>	165
<i>B - Les droits de mutation mobiliers</i>	167
1) Les ventes de fonds de commerce	167
2) Les cessions de droits sociaux	168
3) Les ventes de meubles	168
2 Les droits de mutation à titre gratuit (DMTG)	169
<i>A - Les droits de succession</i>	170
1) L'assiette des droits de succession	170
a) <i>La détermination de l'actif</i>	171
b) <i>La détermination du passif</i>	172
2) La liquidation et le recouvrement des droits de succession	173
a) <i>La liquidation des droits de succession</i>	174
b) <i>Le recouvrement des droits de succession</i>	176
<i>B - Les droits de donation</i>	176

1) L'assiette des droits de donation	176
2) La liquidation et le recouvrement des droits de donation	177
a) <i>La liquidation des droits de donation</i>	178
b) <i>Le recouvrement des droits de donation</i>	180

Chapitre 9 L'impôt sur la fortune immobilière (IFI) 181

1 Le champ d'application de l'IFI	182
A - <i>Au plan personnel : les personnes imposables</i>	182
1) L'imposition par foyer fiscal	182
2) La territorialité de l'IFI	183
B - <i>Au plan matériel : le patrimoine immobilier imposable</i>	183
1) Les biens imposables	184
2) Les biens exonérés	184
a) <i>L'exonération des biens professionnels (CGI, art. 975)</i>	184
b) <i>Les participations inférieures à 10 % (CGI, art. 975)</i>	185
c) <i>Les biens ruraux et les bois et forêts (CGI, art. 976)</i>	185
2 Le processus fiscal de l'IFI	185
A - <i>La détermination de l'assiette et la liquidation de l'IFI</i>	185
1) L'évaluation du patrimoine imposable	185
a) <i>L'évaluation de l'actif brut</i>	185
b) <i>La déduction des dettes immobilières</i>	186
2) La liquidation de l'IFI	186
a) <i>Le barème de l'IFI et son mécanisme de plafonnement</i>	186
b) <i>La réduction d'IFI pour dons</i>	187
c) <i>La décote</i>	187
B - <i>Le paiement de l'IFI</i>	188

PARTIE 3

Le droit fiscal des entreprises

TITRE 1 • L'imposition sur les ventes de biens et services

Chapitre 10 La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 193

1 Le champ d'application de la TVA	198
A - <i>Le champ d'application matériel</i>	198
1) Les opérations imposables	198
a) <i>Les opérations imposables par nature</i>	198
b) <i>Les opérations imposables sur option ou par détermination de la loi</i>	200
2) Les opérations exonérées	201
B - <i>Le champ d'application territorial</i>	202

1) Les livraisons de biens meubles corporels	202
a) <i>Les livraisons intracommunautaires</i>	202
b) <i>Les acquisitions intracommunautaires</i>	203
c) <i>Les régimes spécifiques pour les opérations réalisées par les particuliers</i>	203
d) <i>Le régime des opérations réalisées avec les États tiers de l'Union européenne</i>	205
2) Les prestations de services	206
a) <i>Le principe général</i>	206
b) <i>Les dérogations à ce principe général</i>	206
2 Le calcul de la TVA	208
A - <i>La détermination de la TVA exigible</i>	208
1) L'assiette et la liquidation de la taxe	208
a) <i>La base d'imposition</i>	209
b) <i>Les taux de TVA</i>	209
2) Le fait générateur et la date d'exigibilité	211
a) <i>Le régime des livraisons de biens meubles corporels</i>	212
b) <i>Le régime des prestations de services</i>	212
B - <i>La détermination de la TVA déductible</i>	214
1) Les conditions d'ouverture du droit à déduction	214
a) <i>Les conditions de fond</i>	214
b) <i>Les conditions de forme</i>	215
c) <i>Les conditions de délai</i>	215
2) Les modalités de détermination de la TVA déductible	216
a) <i>Les modalités de calcul de la TVA déductible</i>	216
b) <i>L'imputation de la TVA déductible</i>	219
3 La déclaration et le paiement de la TVA	220
A - <i>La déclaration de TVA</i>	220
B - <i>Le paiement de la TVA</i>	221
1) Le régime général de paiement de la TVA	221
2) Le régime optionnel de paiement de la TVA au sein d'un groupe de sociétés	221

Chapitre 11 Les droits d'accises 223

1 Les accises sur les produits énergétiques	224
2 Les accises sur les tabacs	225
3 Les accises sur les boissons	227

TITRE 2 • L'imposition en fonction des résultats de l'entreprise

Chapitre 12 L'impôt sur les bénéfices des entreprises 233

1 Le champ d'application de l'impôt sur les sociétés	238
A - <i>Le champ d'application personnel</i>	238
1) Les personnes morales imposables	238
a) <i>Les personnes imposables de plein droit</i>	238
b) <i>Les personnes imposables sur option</i>	238

2) Les personnes morales exonérées	239
a) <i>Les personnes morales de droit public</i>	239
b) <i>Les organismes sans but lucratif</i>	240
<i>B - Le champ d'application territorial</i>	242
1) Le principe de territorialité de l'impôt sur les sociétés	242
a) <i>Le principe de territorialité en droit français</i>	242
b) <i>Le principe de territorialité dans les conventions fiscales internationales</i>	243
2) Les dérogations au principe de territorialité	244
2 La détermination du bénéfice imposable de l'entreprise	245
<i>A - Les produits imposables</i>	246
1) Les différentes catégories de produits	246
a) <i>Les produits d'exploitation</i>	246
b) <i>Les produits financiers</i>	247
c) <i>Les produits exceptionnels</i>	247
2) Les stocks	247
<i>B - Les charges déductibles</i>	248
1) Les frais généraux	248
a) <i>Les charges d'exploitation</i>	248
b) <i>Les charges financières</i>	249
c) <i>Les charges exceptionnelles</i>	249
2) Les amortissements	249
a) <i>L'amortissement linéaire</i>	250
b) <i>L'amortissement dégressif</i>	251
c) <i>L'amortissement dérogatoire</i>	251
3) Les provisions	253
a) <i>Les conditions générales de déduction des provisions</i>	253
b) <i>Les principales provisions déductibles</i>	253
<i>C - La détermination du résultat net</i>	254
1) Le régime des plus ou moins-values professionnelles	254
a) <i>La définition de la plus-value professionnelle</i>	254
b) <i>Les modalités de calcul de la plus-value professionnelle</i>	255
c) <i>Le régime fiscal de la plus-value professionnelle</i>	255
2) Le régime des déficits fiscaux	258
a) <i>Le report en avant des déficits</i>	258
b) <i>Le report en arrière des déficits</i>	259
3 La liquidation et le paiement de l'impôt sur les sociétés	260
<i>A - Le calcul de l'impôt sur les sociétés</i>	261
<i>B - Le paiement de l'impôt sur les sociétés</i>	262
1) Le régime des acomptes	262
2) Le paiement du solde	263
3) Le paiement d'impositions complémentaires à l'impôt sur les sociétés ?	263

Chapitre 13	La contribution économique territoriale	265
1	La cotisation foncière des entreprises (CFE)	266
	<i>A - Le champ d'application de la CFE</i>	266
	1) Les activités imposables	267
	a) <i>Les activités professionnelles non salariées exercées à titre habituel</i>	267
	b) <i>Les activités de location ou sous-location d'immeubles nus</i>	267
	2) Les activités exonérées	267
	a) <i>Les exonérations de plein droit</i>	268
	b) <i>Les exonérations facultatives</i>	269
	<i>B - Les modalités de liquidation et de recouvrement</i>	269
	1) L'assiette de la CFE	269
	a) <i>La période de référence</i>	270
	b) <i>La base d'imposition</i>	270
	c) <i>Les réductions de la valeur locative</i>	270
	d) <i>Les réductions de la base d'imposition</i>	271
	2) L'établissement et le paiement de la CFE	271
	a) <i>Les obligations déclaratives</i>	272
	b) <i>La cotisation minimum de CFE</i>	272
	c) <i>Le paiement de la CFE</i>	272
2	La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	273
	<i>A - Le champ d'application de la CVAE</i>	273
	1) Les activités imposables	273
	2) Les activités exonérées	274
	<i>B - Les modalités de liquidation et de recouvrement</i>	274
	1) L'assiette de la CVAE	274
	a) <i>La période de référence</i>	275
	b) <i>La base d'imposition</i>	275
	2) L'établissement et le paiement de la CVAE	275
	a) <i>Les modalités de calcul de la CVAE</i>	275
	b) <i>Les obligations déclaratives et les modalités de paiement de la CVAE</i>	276
3	Le plafonnement de la contribution économique territoriale	277
	<i>A - La demande de plafonnement</i>	277
	1) Le principe	277
	2) Les modalités	277
	<i>B - Le montant du plafonnement</i>	277
	Bibliographie	279
	Index	281

PARTIE 1

Les cadres généraux du droit fiscal français

Chapitre 1	Les classifications fiscales	21
Chapitre 2	Les définitions fiscales	41
Chapitre 3	Les sources internes du droit fiscal	57
Chapitre 4	Les sources externes du droit fiscal	75

TITRE 1

Le cadre terminologique du droit fiscal

La terminologie fiscale est un ensemble de termes, de mots savants, souvent abstraits, dont il est fait usage fréquemment et parfois abusivement en droit fiscal. La terminologie fiscale serait donc l'art de repérer, d'analyser et, au besoin, de corriger, voir « imaginer » le vocabulaire pour une technique fiscale donnée, dans une situation concrète de fonctionnement de façon à répondre aux besoins d'expression des usagers du service public des impôts.

La terminologie fiscale serait donc une « banque de mots » au sein de laquelle les contribuables et les agents de l'Administration fiscale puisent pour décrire, expliquer, comprendre et normaliser leurs relations (*Dubuc R., Banque Mots, 1977, n° 13, p. 6; Rey A., La Terminologie, 1979, p. 58*). Ce serait donc l'ensemble des termes spécifiques au droit et à la science fiscale employés par les juristes fiscalistes.

L'histoire du vocabulaire de la fiscalité accompagne souvent celle du droit fiscal à travers les évolutions majeures de ce dernier au fil des jurisprudences et législations fiscales. Encore faut-il se mettre d'accord sur les mots du droit fiscal, leur sens, et de les cerner précisément et durablement. En pratique, cela nécessite de définir le concept, le nommer, identifier les équivalents et les termes liés, pour approcher un consensus qui, ensuite, facilitera l'appropriation des termes par les juristes fiscalistes (*Agron L., Histoire du vocabulaire fiscal, 2020, LGDJ-Lextenso, t. 36, 536 p.*).

Afin d'étudier le cadre terminologique du droit fiscal, un chapitre revient sur les classifications fiscales (chapitre 1) et un autre sur les définitions fiscales (chapitre 2).

